



Linx

Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre

76 | 2018

Dire l'humain : les noms généraux dénotant les humains

L'énigme de l'ordre des mots : « *femme* + noms d'humains »

The puzzle of the word order "femme + Human Nouns"

Itsuko Fujimura



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/linx/2511>

DOI : 10.4000/linx.2511

ISSN : 2118-9692

Éditeur

Presses universitaires de Paris Nanterre

Édition imprimée

Date de publication : 31 juillet 2018

Pagination : 85-114

ISSN : 0246-8743

Référence électronique

Itsuko Fujimura, « L'énigme de l'ordre des mots : « *femme* + noms d'humains » », *Linx* [En ligne],

76 | 2018, mis en ligne le 31 janvier 2019, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/linx/2511> ; DOI : 10.4000/linx.2511

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

Département de Sciences du langage, Université Paris Ouest

L'énigme de l'ordre des mots : « *femme* + noms d'humains »

The puzzle of the word order “femme + Human Nouns”

Itsuko Fujimura

Ce travail a été financé par JSPS Grant-in-Aid pour la recherche scientifique no.26370483. Cet article est la version actualisée et adaptée en français de Fujimura (à paraître 2017) sauf qu'il ne parle pas de la comparaison entre le français et le japonais sur la question et que les arguments dans 4.4 et 4.6 ont été ajoutés. Nous remercions Denise Malrieu, Nicolas Baumert et Saburo Aoki pour leur aide dans la rédaction du texte.

Introduction

- 1 En français, dans les séquences N1N2, l'ordre des mots est en principe déterminé-déterminant. La tête sémantique de la séquence est à gauche et son modifiant est à droite, comme dans *timbre-poste*, *station-service*, excepté quelques composés dont l'origine est étrangère, tantôt germanique tantôt grecque, tels qu'*auto-école*. Cet ordre des mots est considéré comme une caractéristique fondamentale des langues romanes, alors que, dans d'autres langues telles qu'anglais ou japonais, l'ordre inverse est de règle. L'ordre des mots basique dans ces langues est déterminant-déterminé avec la tête sémantique à droite. Les exemples cités plus haut *timbre-poste*, *station-service* sont donc traduits avec l'ordre inverse : *postage-stamp* et *service-station* en anglais, et *yubin-kitte* (poste-timbre) et *sābisu-sutēshon* (service-station) en japonais.
- 2 On peut cependant trouver facilement une exception à ce propos. Il s'agit de la séquence « *femme* + noms d'humains (désormais NH) » dont l'exemple est *femme médecin* ou *femme-gouverneur* qui sont habituellement traduits en *female/woman doctor* ou *female/woman governor* en anglais et en *Josei-ishii* (femme-médecin), *Josei-chiji* (femme-gouverneur) en japonais. L'ordre de ces séquences est alors bizarrement identique. Le présent travail aborde cette question qui demande une explication.

- 3 Les phrases et , issues de corpus parallèles franco-anglais, permettent d'observer les usages de ces séquences où *femme gouverneur* et *femme maire* correspondent respectivement à *female Governor* et à *woman mayor* en anglais¹ :

(1)

La Revue de l'OTAN s'entretient avec la première, et la seule, *femme gouverneur* d'Afghanistan de la manière dont le pays voit (...).

NATO Review talks to Afghanistan's first and only *female Governor* about how the country sees women, religion - and tourism.

(2)

3,3 % des femmes occupent des fonctions municipales élues (taux qui passe à 19,1 % à Nouakchott avec une *femme maire* sur 9).

3.3 per cent of elected municipal offices are held by women (a proportion which rises to 19.1 per cent in Nouakchott, with one *woman mayor* out of every nine)

- 4 L'ordre des mots inverse se retrouve dans *médecin femme* qui correspond à *lady doctor* en anglais dans l'exemple :

(3)

J'ai dû me battre pour obtenir un *médecin femme* et un cabinet ambulancier sur place, plus une ambulance pour les cas urgents.

I had to fight to get a *lady doctor* and mobile labour room on site and an ambulance for emergencies.

- 5 Sans examiner le détail de ces exemples, nous nous intéresserons à l'ordre des mots « *femme* + NH » dans le seul cas du français.
- 6 La séquence « *femme* + NH » est souvent traitée dans les études sociolinguistiques du français, dans les contextes où l'on parle de la féminisation des noms de métiers et de titres (Yaguello 1978 : 134-35, Eskénazi 1998, Schafroth 2003 : 105-106, Dister 2004 : 321-322). Cette question ne semble par contre faire l'objet d'aucune étude sémantique ou morphosyntaxique. Picone (1998 : 133-37) la discute en supposant que l'usage de « *femme* + NH » est sous influence de « *woman* + NH » en anglais². Noailly (1990 : 29) laisse tomber délibérément les cas de « *femme* + NH » dans son influent ouvrage sur les N1N2 pour la raison qu'elle n'est pas sûre si « N1+NH » est un type de N1N2 ou celui de N1 +Adj. D'après cette auteure, les NH en français ont le caractère particulier d'être aussi bien adjectifs que substantifs. Ni Fradin (2009), ni Arnaud (2010), ni Loock (2013) n'abordent la question.
- 7 Nous croyons que cette lacune provient, d'une part, des traits propres aux NH suivant Noailly (1990) et, d'autre part, de l'usage très divers et flexible du N *femme*, thème du présent volume. L'analyse de ce phénomène requiert de travailler sur une base de données solide.
- 8 Dans le présent travail, nous essayons donc d'élucider la raison de cet ordre des mots en français, en observant environ 1700 exemples de « *femme* / *homme* + N2 » et « N1 + *femme* / *homme* » tirés du corpus du *Monde* (1988, 1994, 1996, 1999, 2000, 2006 et 2012) comptant un total d'environ 100 millions de mots. Nous proposerons une solution dans laquelle *femme* dans « *femme* + NH » est à analyser comme semi-préfixe.
- 9 Dans ce qui suit, nous présenterons tout d'abord quelques caractéristiques saillantes de « *femme* +NH » dans la section 1. Nous expliquerons ensuite la méthodologie de cette étude et nos données dans la section 2. Dans la section 3, nous observerons les exemples de « *femme/homme* + N » dont la relation entre les deux noms est la qualification ou la coordination. Nous examinerons en détail, dans la section 4, les exemples de « *femme* + NH » des points de vue syntaxique dans 4.2, sémantique dans 4.3 et 4.4, et morphologique dans 4.5. Nous constaterons le statut d'être préfixoïde de *femme* dans 4.6.

1. Particularités de « femme + NH »

- 10 Nous discutons ici quelques caractéristiques de « femme + NH ».
- 11 D'abord, l'usage du mot *femme* est pratiquement le seul moyen d'indiquer le sexe du NH, bien qu'il y ait le choix entre les deux ordres des mots : « femme + NH » et « NH + femme ». Selon Yaguello (1989 : 75) et la description des dictionnaires usuels de français³, contrairement à *female* en anglais l'adjectif *féminin* n'est pas employé pour qualifier un NH. Si l'on veut utiliser *féminin* pour qualifier un NH, on doit recourir à une expression plus longue et moins fréquente telle que *les cinéastes de sexe féminin*.
- 12 Deuxièmement, la réflexion grammaticale sur la séquence « femme + NH » est rare dans la littérature. Noailly (1990 : 199-200) semble considérer que, dans cette séquence, *femme* est la tête sémantique et que le NH est son modifiant. Elle relève l'exemple de *une femme médecin* pour affirmer qu'en français, on interprète tendanciellement N1N2 comme « qualifié-qualifiant » à la différence d'autres langues. Toutefois, son analyse ne semble pas expliquer les exemples vus plus haut, même si elle est appropriée à la grammaire standard du français. Eskénazi (1998) considère *femme*, dans « femme + NH », comme support hyperonymique. L'idée que *femme* est hyperonyme d'un NH ne nous semble cependant pas conforme au sens commun. Car le sexe et le métier sont des facteurs indépendants pour la classification des personnes. Schafroth (2003:105) semble considérer que *femme* à gauche est la tête de la séquence parce que l'accord grammatical est contrôlé par ce N. Sur cette question, nous considérons, suivant Booij (2009a) et Arnaud (2010), que la tête sémantique et la tête formelle (= tête morphologique suivant Arnaud (2010)) sont deux fonctions distinctes. La tête formelle est le noyau morphologique qui régit l'accord en genre. La tête sémantique est à identifier suite à l'analyse sémantique que nous effectuons dans les sections qui suivent. La tête formelle et la tête sémantique peuvent coïncider ou non selon les cas. La séquence *un bateau-école* est un cas de divergence. Sa tête formelle est *bateau* puisque cet élément détermine le genre de la séquence, tandis que sa tête sémantique est *école*, puisque le *bateau-école* est une école. Par contre, *une soirée cinéma* est un cas de coïncidence, vu que *soirée* est la tête sémantique de la séquence ainsi que sa tête formelle.
- 13 Troisièmement, la discussion sur les séquences « femme + NH » est plus vivante dans la littérature sociolinguistique (Yaguello 1978, Eskénazi 1998, Schafroth 2003, Dister 2004 entre autres) à propos d'exemples comme ou :
- (4) *Un chef d'entreprise sexagénaire, un concertiste et une femme médecin* marquaient, eux aussi, leur passion pour la marque sans jamais s'enflammer (...). (LM 2000⁴)
- (5) (...) on note bien peu de différences entre les *femmes cadres supérieures* victimes de violences conjugales (10 %) et les *ouvrières* (8,7 %), les *employées* (9 %) ou les femmes au foyer (10,2 %). Les *chômeuses* (13,7 % ont subi des violences) et les *étudiantes* (12,4 %) (...). (LM 2000)
- 14 Dans ce contexte, *femme* est traité comme une sorte de modifiant. Il est ajouté à un NH masculin sans correspondant féminin : *médecin* et *cadre* dans ces cas. Les séquences *femme médecin* et *femme cadre* sont comparables aux autres mots de genre féminin de l'extrait: *ouvrière*, *employée* et *chômeuse*. Le manuel de féminisation publié en 1999 en France (Becquer et al. 1999) ne mentionne pas ce procédé lexical consistant à ajouter le nom *femme* à un nom masculin. Par contre, au Québec où la féminisation des NH est beaucoup plus avancée qu'en France, l'Office québécois de la langue française déconseille

l'utilisation de ce procédé, parce qu'« il empêche l'emploi d'une forme féminine proprement dite ou l'emploi au féminin d'une forme épiciène »⁵. Cela dit, *femme* est, de fait, productif pour féminiser des NH à côté de ces moyens morphosyntaxiques. Cependant la question de l'ordre des mots reste ouverte.

- 15 Pour répondre à cette question épineuse, nous essayons d'aborder le phénomène de la manière la plus exhaustive possible en observant les exemples recueillis dans le corpus constitué pour cette étude.

2. Méthode et données

- 16 Cette section présente la méthode suivie. Nos données sont constituées d'environ 1700 exemples de « *femme(s) + N2* » et « *N1 + femme (s)* » ainsi que de « *homme (s) + N2* » et de « *N1 + homme (s)* » tirés du grand corpus journalistique. Les exemples en *homme* ont été ajoutés pour avoir une sorte de référence. Nous ne discutons pas dans ce travail l'ambiguïté de *l'homme*, NH général, qui peut désigner un être humain sans référence au sexe.

2.1 Corpus

- 17 Notre corpus est constitué de 7 années du journal *Le Monde* (1988, 1994, 1996, 1999, 2000, 2006 et 2012) distribué sous forme de fichier texte par l'ELRA (European Language Resources Association)⁶. *Le Monde* a été sélectionné comme corpus du fait de son accessibilité. Le nombre de mots du corpus est d'environ de 100 millions et on sait (Noailly 1990 : 31) que les séquences N1N2 sont particulièrement abondantes dans les textes médiatiques et les textes publicitaires. Si le fait de nous limiter à des textes de presse présente certainement des inconvénients, nous avons tout de même préféré le corpus du journal *Le Monde* à un assemblage de textes divers, étant donné sa représentativité en tant que texte médiatique français.

2.2 Les données

- 18 Nous avons recueilli les exemples de « *femme / homme + N2* », « *N1 + femme / homme* » selon la procédure suivante :
- 1) nous avons supprimé tous les traits d'union du corpus, puisque leur usage est instable et peu fiable pour l'identification des caractéristiques de N1N2 en français (Mathieu-Colas 1995) ;
 - 2) nous avons étiqueté les parties de discours pour tous les mots du corpus grâce à l'analyseur Tree Tagger ;
 - 3) nous avons constitué la liste de bigrammes : N1N2 avec l'information de leur fréquence par la recherche automatique⁷ ;
 - 4) nous avons créé une liste de 147 types de N juxtaposés à côté de *femme / homme*, à partir de cette liste de bigrammes « *femme/homme +N2* » et de la liste des noms de métiers représentatifs (Fujimura 2005) ;
 - 5) nous avons effectué la recherche automatique de « *femme/homme + liste de N* », « *liste de N +femme/homme* » dans le corpus et sauvegardé des exemples sous forme de Kwic ;
 - 6) obtenons 1678 exemples après suppression manuelle des données non-pertinentes. Celles-ci sont des noms composés ayant deux têtes référentielles comme *l'égalité hommes-femmes* entre autres ;

7) nous avons classé manuellement les N en quatre catégories : humain, animal, objet et abstrait suivant leur signification dénotative ;

8) nous avons classé manuellement la relation entre N1 et N2, en cinq catégories suivant Noailly (1990), Fradin (2009), Bisetto & Scalise (2009) et Arnaud (2010). Ce sont d'abord la qualification, la complémentation, l'identification et la coordination conformément à la nomination de Noailly (1990). La table 1 ci-dessous explique cette classification. Nous y avons ajouté l'indication de sexe qui réfère au cas où *femme* ou *homme* indique le sexe du NH en cooccurrence avec ce NH.

- 19 Le nombre total d'exemples retenus est de 1678. Les fréquences de chaque séquence sont les suivantes : « *femme* + N2 » : 911, « *homme* + N2 » : 592, « N1 + *femme* » : 81 et « N1 + *homme* » : 94. *Femme* est antéposé dans 92 % des cas.

2.3 Cadre de classification des relations entre N1 et N2

- 20 Nous classons les relations entre N1 et N2 en quatre catégories suivant Noailly (1990).

Relation	Exemple	Nombre de référents	Caractéristique
Qualification	<i>homme clé</i>	1	N1 comme N2, N1 qui est N2
Coordination	<i>hôtel-restaurant</i>	1 ou 2	Egalité entre N1 et N2, qui sont commutables
Identification	<i>le président Mitterrand</i>	1	N1 est l'hyperonyme de N2, nom propre
Complémentation	<i>bébé éprouvette</i>	2	le référent de N1 est différent de celui de N2

Table 1: Classification des N1N2 selon Noailly (1990)

- 21 Parmi ces catégories, nous avons écarté tout d'abord la relation d'identification puisque les exemples correspondants n'existaient pas dans nos données.
- 22 Ont été éliminés ensuite les exemples classés dans la catégorie de complémentation⁸ puisque sans rapport avec notre question. Fradin (2009) affirme que la complémentation (= two-slot nominal constructs) constituée de deux noms ayant deux référents différents souvent reliés par une préposition, est fondamentalement différente des trois autres types (ex. *stylo bille / stylo à bille*). Or, notre objet de recherche « *femme* +NH » désigne un seul référent.
- 23 La différence entre la qualification et la coordination réside dans le nombre de référents et la similitude de fonction entre N1 et N2. Selon une étude typologique sur les noms composés du type coordinatif (Arcodia *et al.* 2010 :184-186), dans les langues en Asie de l'Est, les noms coordinatifs désignent souvent deux référents distincts, par exemple *Oya-Ko* (parent-enfant) « parents et enfants » *Te-Ashi* (bras-jambe) « membres » en japonais, tandis que dans les langues d'Europe, ils désignent plutôt un référent ayant deux propriétés comme *boulangier-pâtissier*, *canapé-lit*, *robe-manteau* (Fradin 2009 : 429-430, Arcodia *et al.* 2010)⁹. En français donc, la frontière entre coordination et qualification

n'est pas claire et le nom à gauche dans la coordination peut être aussi interprété comme la tête sémantique de la qualification (Noailly 1990 : 91-93).

- 24 Afin d'observer les exemples de « *femme* + N », il semble utile de faire la distinction entre les analogiques (*poisson-perroquet*) et les équatifs (*barrage-poids*) qui sont des sous-catégories de la qualification, même s'il y a une continuité entre les deux, suivant Arnaud (2010). Pour ne pas nous perdre dans les différentes terminologies, nous nommons ces deux types de sous-catégories de la qualification comme relation analogique et relation équative. Nous admettons aussi, avec Arnaud (2010), que la relation équative avec une seule tête est très proche de la relation coordinative avec deux têtes.
- 25 Nous définissons la catégorie « indication de sexe » dans notre travail. Elle correspond aux séquences N1N2 dans lesquelles *femme*, ou *homme*, indique le sexe du référent de NH. Cette catégorie ne s'oppose pas aux deux autres catégories : qualification et coordination. Les séquences premièrement étiquetées comme « indication de sexe » peuvent être également étiquetées comme qualification ou comme coordination.

2.4 Présentation des données

- 26 La table 2 présente la distribution de 1576 exemples retenus suivant leur catégorie : qualification, coordination et indication de sexe.

	<i>femme</i> / <i>homme</i> +N2	N1+ <i>femme</i> / <i>homme</i>	Total
<i>femme</i>	902	58	960
Qualification	195	0	195
Coordination	4	2	6
Indication du sexe	703	56	759
<i>homme</i>	593	23	616
Qualification	564	0	564
Coordination	3	7	10
Indication du sexe	26	16	42
Total	1495	81	1576

Table 2 : *femme/homme* ; catégories antéposition/postposition

- 27 La plupart des séquences « *femme* + N2 » sont catégorisées comme indiquant le sexe (78%, 703/902), tandis que la plupart des séquences « *homme* + N2 » le sont comme qualification (95%, 564/593). L'antéposition de *femme* / *homme* est majeure (95%, 1495 / 1576). Il n'y a aucune qualification ayant un N qualifié par *femme* / *homme* postposé. Dans la catégorie d'indication de sexe, la fréquence de « *femme* + NH » est particulièrement importante (703 occ.) ; celle d'*homme* est beaucoup moins fréquent que celle de *femme* (42 occ. au total) ; il

n'y a pas beaucoup de différence d'occurrences entre « *homme* + NH » et « NH + *homme* » (26 vs 16).

- 28 La table 3 présente les séquences constituées de *femme/homme* et des N les plus fréquemment employées dans le corpus.

Ordre	Séquence ¹⁰	Fréq	Relation entre N1 et N2	catégorie de N
1	<i>homme clé</i>	172	Qualification (analogique)	Objet
2	<i>homme orchestre</i>	98	Qualification (analogique)	Abstrait
3	<i>femme médecin</i>	56	Indication de sexe	Humain
4	<i>femme victime</i>	49	Indication de sexe	Humain
5	<i>femme écrivain</i>	44	Indication de sexe	Humain
6	<i>femme flic</i>	37	Indication de sexe	Humain
7	<i>femme chef</i>	36	Indication de sexe	Humain
8	<i>femme enfant</i>	35	Qualification (analogique)	Humain
9	<i>femme journaliste</i>	34	Indication de sexe	Humain
10	<i>femme cadre</i>	34	Indication de sexe	Humain

Table 3: les 10 premières combinaisons de *femme/homme* et de N les plus fréquentes

- 29 *Homme clé*, *homme orchestre* et *femme enfant* sont analogiques (= sous-catégorie de la qualification), *homme* ou *femme* étant qualifiés métaphoriquement par N2. *Femme enfant* ne désigne jamais « un enfant du sexe féminin », à la différence de *femme médecin*, *femme victime* etc. Les séquences *homme clé* et *homme orchestre* représentent la moitié des occurrences de « *homme* qualifié par N2 » (270 fois /540). Par contre, la distribution de « *femme* + NH » est dispersée. La productivité et la diversité de cette formule est importante : *femme prêtre*, *femme ministre*, *femme députée*, *femme candidate*, *femme présidente*, *femme athlète*, *femme architecte*, *femme troubadour*, *femme chauffeur de taxi* etc. (voir la table 4 dans la section 4.1).

3. « *Femme / homme* + N » dans les catégories de qualification et de coordination

- 30 Dans cette section, nous examinons les exemples de qualification et de coordination. Nous ne traitons pas ici les exemples d'indication de sexe. Cet examen vise à caractériser l'usage de *femme* dans ces deux catégories. Nous essayons d'y trouver la clé pour résoudre l'énigme de l'ordre des mots de « *femme* + NH ».

3.1 Qualification

- 31 Tous les exemples de qualification : « *femme / homme + N2* » de notre corpus sont indiqués ci-dessous, classés suivant la catégorie sémantique du N2 : Abstrait, Objet, Animal et Humain. Il s'agit de 61 types d'exemples (759 occurrences brutes) présentés sous forme de lemmes. Dans cet usage, nous n'avons aucun cas d'ordre inverse : « N1 + *femme / homme* ».
- 32 a. femme ou homme + Abstrait :
femme/homme modèle, femme/homme orchestre, femme/homme symbole, homme miracle, homme providence, homme puzzle, femme relais, femme fantôme
- 33 b. femme ou homme + Objet :
femme/homme caoutchouc, femme/homme clé, femme/homme fleur, femme/homme objet, femme/homme sandwich, femme/homme squelette, femme/homme tronc, homme arbre, homme charnière, homme livre, homme machine, homme phare, femme chocolat, femme jardin
- 34 c. femme ou homme + Animal:
femme/homme araignée, femme/homme chat(te), femme/homme insecte, femme/homme grenouille, femme/homme loup, femme/homme serpent, femme/homme singe, femme/homme tigre(sse), femme/homme oiseau, femme ou homme poisson, homme chien, homme ours, femme papillon, femme vampire, femme fantôme
- 35 d. femme ou homme + Humain :
femme/homme enfant, homme médecin
- 36 Quand N2 est un nom abstrait, d'objet ou d'animal, dans la plupart des cas la relation entre les deux noms est analogique (ex. *femme/homme orchestre, femme/homme caoutchouc, femme/homme grenouille*), et dans d'autres cas, moins nombreux, elle est équative (ex. *femme/homme modèle, homme machine*). Voici deux occurrences de *femme fantôme* où la relation est analogique dans et équative dans . L'exemple est une exception où l'interprétation de *femme* comme modifiant est envisageable.
- (6) La *femme fantôme*, (...) Marc Chalgrin a perdu sa femme - au sens propre du terme. Quand il rentre un soir dans l'appartement qu'il partage avec Liv, celle-ci a disparu. Au vrai, Liv a-t-elle jamais existé? (LM 2012)
- (7) (...) Sylvia, son plus beau polar, l'histoire (dans la lignée du Vertigo d'Hitchcock) d'un privé qui tombe amoureux fou d'une *femme fantôme* dont il doit explorer le passé. (LM 2000)
- 37 Il n'y a que très peu d'occurrences où N2 est un humain. Pour *femme*, il y a seulement *femme enfant* illustré en . Il s'agit de la relation analogique entre N1 et N2 comme c'est le cas de *femme chatte* qui le suit.
- (8) Barthes opposait, lui, les deux pôles de Garbo et d'Audrey Hepburn, au visage de *femme-enfant*, de *femme-chatte* (...). (LM 1996)
- 38 Dans la relation de qualification, *femme* ou *homme*, qui figure à gauche, fonctionne toujours comme tête sémantique, modifiée par le N2 qui le suit. Il n'en est jamais le modifiant.

3.2 Coordination

- 39 La relation entre deux N est coordinative quand ils désignent les deux propriétés d'un même référent. La coordination étant en continuum avec la qualification (Noailly 1990, Arnaud 2010), il est difficile de tracer d'une manière objective la frontière entre les deux.

Les exemples ne sont pas nombreux : 16 occurrences au total, 6 *femmes* et 12 *hommes*, avec 4 cas de *Dieu homme*.

(9) Anna transformée en *femme-cheval* (...). (LM 2006)

(10) En riposte, son père fait, avec le concours du sinistre inventeur Rotwang, transformer une *femme-robot* à la ressemblance de Maria. (LM 1999)

(11) (...) les pithécantropes ou « *singes-hommes* » (1891) (...). (LM 2000)

(12) (...) les différences constatées entre les quatre versions de Matthieu, Marc, Luc et Jean, et évidemment, le dogme de l'incarnation du *Dieu-homme*. (LM 1988)

- 40 Les exemples et indiquent les entités imaginaires hybrides entre *femme* et N2. Les *singes hommes*, dans , sont des créatures entre les singes et les hommes. *Dieu homme*, dans , réfère à Jésus Christ qui est le Dieu et un homme. Bien que les deux N soient par définition commutables dans la relation de coordination, il est, de fait, difficile de le faire dans ces exemples sans changer leur signification. Tandis que *singe homme* dans l'exemple est plutôt un singe, *homme singe* dans l'exemple désigne un homme.

(13) Tarzan, l'*homme-singe* Film américain (...). (LM 1996)

- 41 Les exemples de coordination nous permettent de constater que l'interprétation de N1 comme tête sémantique est tenace dans N1N2, ce qui est affirmé dans Noailly (1990).

3.3 *Femme* dans les relations de qualification et de coordination

- 42 Dans la relation de qualification, le mot *femme* fonctionne toujours comme tête sémantique en position de N1 modifié par N2. Il désigne toujours une entité humaine adulte de sexe féminin. Dans la coordination, on observe la même tendance, à savoir que la tête sémantique est plutôt N1 que N2, même si les exemples de *femme* sont trop peu nombreux (6 occ.) dans ce cas. L'exemple (7) est une exception où il n'est pas impossible d'interpréter *femme* comme un modifiant qui indiquant le sexe ou l'apparence de *fantôme* à côté de l'interprétation ordinaire. Pour que la première interprétation soit envisageable, N2 devrait être une créature qui peut avoir l'apparence d'une femme et la relation entre *femme* et N2 est équative. La raison pour laquelle *femme enfant* ne désigne jamais « un enfant du sexe féminin » consiste dans le fait qu'un enfant n'a pas l'apparence d'une femme.

- 43 Il n'y a aucun cas où *femme* fonctionne comme adjectif qualificatif postposé¹¹. Si on aime exprimer la féminité en tant que qualité de N1, on emploie l'adjectif qualificatif *féminin*. *Femmes-fleurs* est attesté dans LM comme dans , *fleurs féminines* l'est dans un texte littéraire comme dans , alors que *fleurs femmes* n'est jamais employé.

(14) (...) on admire son ballet de *femmes-fleurs* pour une scène de La Traviata. (LM 2000)

(15) Notre époque n'a plus ces belles *fleurs féminines* qui ont orné les grands siècles de la Monarchie française. (Frantext, Balzac 1845)

- 44 Nous avons constaté, avant de passer à la question de l'ordre des mots inverse « femme (=modifiant) + NH (= tête sémantique) », que, dans la catégorie de qualification ne figure que le modèle « femme (= tête sémantique) + N2 (= qualifiant) » à de rares exceptions près.

4. « Femme /homme + NH » dans la catégorie d'indication de sexe

45 Nous examinons, dans cette section, les séquences « *femme/homme* + NH » et « NH + *femme/homme* » employées dans la catégorie d'indication du sexe de NH.

4.1 Aperçu statistique

46 Nous avons vu dans la Table 2 ci-dessus que *femme* a une forte tendance à s'antéposer, ce qui confirme l'observation de Schafroth (2003). *Femme* postposé est tout de même beaucoup plus fréquent dans la relation d'identification de sexe que l'usage qualificatif, dans lequel l'occurrence de *femme* postposé est nulle. L'occurrence d'*homme* est beaucoup moins fréquente que celle de *femme* dans les deux positions.

47 Tous les types de cooccurrence entre *femme/homme* et NH sont présentés dans la table 4, classés en fonction de l'ordre des mots. Dans notre corpus, le mot *femme* est toujours antéposé avec 33 NH, tandis qu'il est toujours postposé avec un seul NH : *collègue*. Pour *homme*, il n'y a pas d'écart aussi important entre les deux ordres des mots¹².

	F/H -- NH seul	les deux	NH -- F/H seul
<i>femme</i>	actrice, agent, architecte, astronaute, avocate, cadre, chauffeur, chercheuse, compositeur, conseillère, député(e), détective, directrice, entrepreneur, entrepreneuse, flic, gardien, ingénieur, juge, maire, maître, membre, peintre, photographe, prisonnière, réalisateur, sculpteur, secrétaire, sénateur, soldat (e), tailleur, tête, troubadour, victime (33 types)	athlète, auteur(e), candidate, chef, cinéaste, commissaire, écrivain, évêque, journaliste, médecin ¹³ , ministre, officier, pasteur, présidente, prêtre, professeur, témoin (17 types)	collègue (1 type)
<i>homme</i>	architecte, cadre, cinéaste, juge, maire, membre, prisonnier, tailleur, victime (9 types)	écrivain, médecin (2 types)	candidat, collègue, entrepreneur, journaliste, pasteur, prêtre, professeur (7 types)

Table 4 : Classification de *femme/homme* NH suivant l'ordre des mots¹⁴

4.2 Position de *femme/homme* par rapport à NH

48 Afin de rendre compte de l'ordre énigmatique de « *femme* (= modifiant) + NH (= tête sémantique) », nous allons d'abord examiner la différence entre les séquences présentant les deux ordres de mots : *femme/homme*-NH vs NH-*femme/homme*. Les conditions

favorisant la postposition de *femme/homme* sont : i) le degré de valeur informative du sexe féminin ou masculin dans l'énoncé et ii) le degré de définitude du NH.

4.2.1 Valeur informative du sexe

- 49 *Femme/homme* a tendance à être postposé, quand le sexe a une valeur informative importante dans le texte. C'est le cas où le sexe est le topic de l'énoncé comme dans les exemples et et le cas où les deux NH sont distingués par les deux sexes en contraste comme dans les exemples et :

(16) « En ce moment, confie le commandant Lawlor, nous avons deux *médecins femmes*, donc nous voyons beaucoup plus de *patientes*, qui sont ainsi en confiance ». (LM 1996)

(17) Il est assez probable qu'avant la fin de l'année, il y aura un *évêque femme* dans la Communion anglicane. (LM 1988)

(18) Elle a terminé des études d'orthoptiste avant d'entrer à la Faculté de théologie protestante de Paris. Son mari l'a ensuite encouragée. *Pasteur homme* ou *pasteur femme*, au fond, cela l'agace que l'on insiste toujours sur ces stéréotypes. (LM 2000)

(19) En créant auprès des personnages principaux deux autres personnages, un *commissaire femme* et un *inspecteur jeune et séducteur*, j'espérais glisser un peu d'air pur. (LM 1988)

4.2.2 Définitude du NH

- 50 Nous regardons ensuite la question de la définitude du NH. Dans la table 4, *collègue* est le seul nom auquel *femme* est toujours postposé : nous comptons 7 séquences de *collègue femme* et 2 de *collègue homme*. Ce n'est pas seulement la tendance statistique : l'ordre inverse est inacceptable.

(20) « Ce sont surtout des femmes qui sont agressées, remarque Isabelle Adrey, professeur d'histoire-géographie. Voir la peur de *mes collègues femmes* m'est insupportable. ». (LM 2006)

(21) D'ailleurs, ce projet a reçu un accueil très favorable dans les autres ministères, pas seulement chez *mes collègues femmes* du gouvernement. (LM 1999)

- 51 La fonction de *femme/homme* dans , est simplement de marquer le sexe. Ce n'est pas différent des cas déjà observés des séquences à de *femme/homme* antéposés. La postposition de *femme/homme* provient de la caractéristique du mot *collègue*. Celui-ci est un nom relationnel, comme *frère* ou *ami*, nécessairement déterminé par un autre élément nominal, employé en construction possessive ou avec le sous-entendu non exprimé (Beuseroy & Knittel 2007 ; Nishiyama 2016). Dans les 9 exemples de *collègue* de notre corpus, le N est accompagné d'un adjectif possessif. La relation entre celui-ci et *collègue* est intrinsèquement forte, parce que ce dernier ne peut pas exister sans ce support. C'est peut-être pour cela qu'on ne peut pas mettre *femme/homme* entre ces deux. La présence d'un possessif elle-même ne pose pas de problème, comme on le voit dans l'exemple . Le possessif est compatible avec *femme* antéposé, si le NH n'est pas un nom relationnel :

(22) (...) dans l'Eglise épiscopale des Etats-Unis, qui, déjà, ne compte pas moins près de mille *femmes-prêtres* et qui aura bientôt *ses femmes-évêques*. (LM 1988)

- 52 Pour que *femme / homme* soit antéposé, il faut que NH soit un nom autonome dénotant plus ou moins une propriété, et non pas un nom référant à un individu déterminé. La postposition de *femme/homme* à NH ressemble à la modification relationnelle. L'ordre des mots est souvent corrélatif en français avec la structure informative. *Femme /homme*

postposé s'analyse comme un substantif autonome et non un élément d'un nom composé. A l'opposé, *femme* antéposé est plus intégré dans N1N2.

4.3 Continuité sémantique entre plusieurs types de séquences « *femme* + NH »

53 Nous allons ensuite examiner les relations sémantiques hétérogènes entre *femme* et NH dans « *femme* + NH ». Nous observons ci-dessous quatre exemples de la séquence *femme auteur* parmi les 10 de nos données.

54 Tout d'abord, dans l'exemple , la tête sémantique est clairement *femme* et son modifiant est NH qui le suit : *auteur de romans policiers*. La séquence « *femme auteur* », dans cet exemple, est classée comme équative (Arnaud 2010). L'ordre des mots est déterminé-déterminant, conformément à la syntaxe standard du français :

(23) Voici un curieux film (...). Et pourtant le sujet est simple : un huis clos dans un train entre un homme mystérieux et une *femme auteur de romans policiers*. (LM 1996)

55 L'exemple (24) fournit un autre type de « *femme auteur* ». *Femme* et *auteur* y désignent deux propriétés d'une même personne indiquée par un nom propre. Suivant cette interprétation coordinative, « *femme auteur* » est catégorisé comme N1N2 à deux têtes sémantiques (multicentrique, d'après Arnaud 2010). Cette relation étant proche de l'équatif, on pourrait l'analyser également de la même manière que , comme équatif dont la tête est *femme* :

(24) (...) on entendait enfin les mots de Noëlle Renaude, *femme auteur* dont nous avons découvert l'essentiel des écrits à Théâtre ouvert (...). (LM 1996)

56 Dans l'exemple , *femmes* et *auteurs* sont plutôt équivalents dans *ces femmes auteurs*. La suppression de l'un ou l'autre est possible sans beaucoup changer le contenu du texte. Cependant, si l'on supprime *femmes* ou si l'on choisit l'ordre des mots *auteurs femmes*, la cohésion référentielle du texte est légèrement endommagée (Halliday & Hassan 1976). Étant donné que le genre grammatical de *ces auteurs* est masculin alors que celui de *ces femmes auteurs* est féminin, l'usage d'*elles* dans les contextes antérieur et postérieur serait mis en cause par l'insertion du genre masculin entre les deux. On peut dire que *femme* dans cet exemple est employé afin de « féminiser » le mot *auteur* :

(25) *Elles* rédigent des journaux et surtout de la fiction, ce genre que les puristes dédaignent. Comme *elles* étaient dans l'impossibilité de modifier le monde, *elles* le scrutèrent et l'interprétèrent », remarque Shuichi Kato, critique et historien de la littérature. *Ces femmes auteurs* constituent des cercles. *Elles* expriment leurs pensées et leurs sentiments à travers la fiction et utilisent leurs personnages comme des portes-parole. (LM 2000)

57 Enfin, voyons dans l'exemple (26) *première femme auteure*¹⁵. L'expression *premier* présuppose une comparaison entre auteure et non-auteure ou entre femme et non-femme (= homme). La *première femme auteure* peut théoriquement désigner une femme auteure qui apparaît pour la première fois dans l'histoire, après de nombreuses femmes qui exerçaient d'autres métiers. L'autre présupposition, plus normale, consiste en la comparaison entre la femme et les hommes. Suivant cette deuxième présupposition, la *première femme auteure* désigne une femme auteure qui apparaît pour la première fois dans l'histoire après de nombreux auteurs hommes. Dans les deux cas, la relation entre les deux N est équative. Avec la première interprétation, *femme* est la tête sémantique et *auteure* est son modifiant, l'ordre des mots est cohérent avec la règle normale régissant

l'ordre de N1N2 du français (Noailly 1990 : 164-165). Dans la deuxième interprétation, plus ordinaire, *auteure* est la tête et *femme* est son modifiant. L'ordre des mots déroge alors à la règle :

(26) « *Première femme auteure* vivant de sa plume », Christine de Pizan (1365 vers 1430) suscite aujourd'hui un intérêt considérable chez les chercheurs (...). (LM 2006)

- 58 Nous avons vu, dans les exemples , , et , la continuité des relations entre *femme(s)* et *auteur(e)(s)*, à partir de la qualification équative prototypique dans , en passant par l'ambiguïté entre la qualification équative et la coordination multifonctionnelle dans et , jusqu'à, finalement, la qualification inverse dans . Dans l'exemple , qui se situe à un bout du continuum, *auteur* qualifie *femme*, à l'opposé, dans l'interprétation ordinaire de , c'est *femme* qui qualifie *auteure*.
- 59 Noailly (1990) considère que « *femme + NH* » est un cas de qualification dont la tête sémantique est *femme*. Elle trouve la séquence *femme-chercheur* étrange puisque les deux N ne s'accordent pas en genre (Noailly 1990 : 23). L'absence de l'accord dans *femme-chercheur* ne pose aucun problème si l'on l'interprète comme on l'a fait pour .

4.4 Exemples de *femme* comme modifiant dans « *femme + NH* »

- 60 Les expressions de focalisation ou de quantification permettent d'identifier la tête sémantique de « *femme + NH* ». S'agissant de *seul*, Van Peteghem (2012 : 233) affirme : « ... *seul* implique chaque fois que son focus est opposé à une série d'alternatives, qui sont présentées comme étant exclues dans la prédication en question. ». Dans le cas de « la seule *femme NH* », les alternatives opposées sont normalement les hommes et quelquefois les non-NH. Donc la tête sémantique est normalement NH, mais quelquefois *femme*.
- 61 L'exemple représente un cas où les deux interprétations sont possibles. Dans la première, « la seule *femme cadre* » est en contraste avec « tous les autres hommes cadres » et, dans la deuxième, elle contraste avec « toutes les autres femmes non-cadres ». La première interprétation est basée sur la compréhension commune que le mot *femme* est, d'une certaine façon surtout dans le contexte politico-social, l'« antonyme » du mot *homme*, que la signification dénotative de *femme* correspond à celle du *non-homme*.
- (27) « J'étais la seule *femme cadre* et j'étais payée 8 500 F brut. Le patron m'a prise en grippe. J'ai démissionné au bout de neuf mois, catastrophée et désespérant du monde du travail. » (LM 1988)
- 62 Il est certain que *femme* est en contraste seulement avec *homme* dans les exemples , , et . Le rôle de *femme* est donc modifiant dans tous ces exemples. Dans l'exemple , la seule *femme membre* est opposé à « tous les autres membres hommes du comité » et non à « toutes les autres femmes non-membres du comité ». Dans , la seule *femme présidente* l'est avec « tous les autres présidents hommes » et non avec « toutes les autres femmes non-présidentes » :
- (28) (...) elle fut pendant vingt ans la seule *femme membre* du comité de lecture de Gallimard, et, en 1963 entra au jury Femina. (LM 2006)
- (29) 92 % des conseillers élus en 1998 étaient des hommes. Anne d'Ornano (UDF, Calvados) est la seule *femme présidente* de France (...). (LM 2000)
- 63 Dans les exemples et , le pourcentage est contrasté entre *femme* et *homme* et non entre *cadre* et *non-cadre* ni *professeur* et *non-professeur*. *Femme* antéposé est donc modifiant dans N1N2 et l'autre NH est la tête sémantique.

(30) (...) la structure des emplois féminins est tirée vers le haut : la génération 92 compte 11 % de *femmes cadres*, contre 9 % dans l'ensemble de la population active. (LM 1999)

(31) Un rapport européen (...) montre que, pour le pourcentage de *femmes professeurs* (seul critère de comparaison entre des systèmes disparates), la plupart des Etats font preuve d'une misogynie encore plus affirmée. (LM 2000)

- 64 Dans l'exemple, il est clair que *femme* est le modifiant et que la tête est *cinéaste*. *Première femme cinéaste* signifie « premier cinéaste du sexe non-masculin dans l'histoire à ... ». Dans cet exemple, on observe également que le N de *femme*, en tant que tête formelle, contribue à féminiser le mot *cinéaste* (ou à fortifier le statut de ce mot récemment reconnu comme épïcène), comme le suffixe féminin *-euse* de *chanteuse* dans le même contexte.

(32) (...) *première vedette* à récolter un oscar (cinéma), un Emmy (télévision), un Grammy (disques) et un Tony (théâtre), *première chanteuse* américaine, *première femme cinéaste* à se voir accorder un budget de 16 millions de dollars pour son film *Yentl*. (LM 1988)

- 65 Bien qu'il soit clair qu'il y a de nombreux cas où *femme* fonctionne comme modifiant dans « *femme* + NH », pour le moment, on ne sait toujours pas pourquoi l'ordre « *femme* + NH » est plus employé que « NH + *femme* » et ce, en contrevenant à la « règle ». Les données statistiques sont présentées dans les Tables 2 et 4 ci-dessus.

4.5 Fonction de *femme* en tant que tête formelle

- 66 L'ordre des mots inverse peut être motivé par la fonction morphosyntaxique de *femme* antéposé. Dans cette section, nous examinons l'antéposition du mot *femme* qui fonctionne comme tête morphosyntaxique de N1N2. Dans les séquences N1N2 en français, le N1 tient toujours le rôle de tête formelle. N1 détermine le genre et le nombre de N1N2, comme on le voit dans, sauf quelques rares exceptions (Noailly 1990 : 21-24, Grevisse & Goosse 2008 § 476) :

(33) la collection homme ; la descente hommes ; un groupe femmes

- 67 Le genre grammatical de « *femme* N2 » est donc toujours féminin, quel que soit le genre de N2 et quelle que soit la fonction de *femme*. Ce point est crucial pour notre propos, puisque le genre grammatical n'est pas superflu dans la grammaire. L'antéposition de *femme* a un grand avantage pour la concordance entre le genre de la séquence et le sexe de sa référence ; elle contribue à fortifier la cohérence référentielle et textuelle du discours. C'est ce que nous avons vu dans .
- 68 La Table 5 présente le nombre d'occurrences de *femme/homme* et de NH (733 au total), classées selon le sexe du référent, le genre du N1N2, le genre du NH et l'ordre des mots¹⁶. Parmi les 647 séquences « *femme* + NH » dont le référent est femme(s), les trois quarts sont des « *femme* + NH masculin » (72%, 469/647), suivis de « *femme* + NH épïcène » (15%, 94/647) et de « *femme* + NH féminin » (13%, 84 /647)¹⁷.

Réfèrent	N1N2	Fréq total	Genre de NH			
			f	m	épïcène	
femme	<i>femme</i> + NH	647	f			Genre de N1N2
	NH + <i>femme</i>	56	f	m	f	Fréq
homme	<i>homme</i> +NH	14	m			Genre de N1N2
	NH + <i>homme</i>	16	f	m	m	Fréq

Table 5 : Sexe de réfèrent, genre de NH et de N1N2, et ordre des mots dans l'indication de sexe¹⁸

- 69 Le nombre très important de « *femme* + NH masculin » nous permet d'affirmer que cette composition est majoritairement constituée dans le but de transformer un N masculin en un N féminin et, en même temps, d'indiquer le sexe féminin de son réfèrent. Pour ce qui est de « *femme* + NH épïcène », le fait que deux tiers de ces séquences soient au pluriel va dans le même sens. L'ajout de *femme* antéposé est utile dans ce cas, parce que, pour un NH épïcène, l'indication de genre et de sexe est plus difficile quand il est au pluriel qu'au singulier. Par contre, pour ce qui concerne « *femme* + NH féminin », l'indication de sexe ne le concerne pas. *Femme* n'est nécessaire ni pour indiquer le sexe ni pour préciser le genre de NH déjà signalé par NH. *Femme* semble, dans la plupart des cas, employé par opposition à *homme*. Plus de la moitié des occurrences de « *femme* + NH féminin » sont accompagnées des expressions de focalisation *première, seule, pour cent* qui invitent à la comparaison entre *femme* et ses alternatives : *hommes*. Nous en avons vu les exemples dans et .
- 70 Avec ces statistiques, on peut dire en gros que, dans de nombreux cas, *femme* joue un rôle semblable aux suffixes féminins qui forment un N féminin à partir d'un N masculin. *Femme* antéposé constitue une relation paradigmatique avec les suffixes féminins. L'ordre des mots « *femme* +NH » est indispensable dans ce but, quoiqu'il ne soit pas conforme à la règle de l'ordre des mots par défaut. La féminisation du NH par ce moyen est plus simple que la féminisation morphologique. Cependant une fois qu'a été formé un NH féminin morphologique, on ne peut plus retourner à la forme « *femme* + NH ». Nous n'avons pas une *femme chanteur* ni une *femme instituteur* pour dire une *chanteuse* et une *institutrice*. Nous croyons que cela provient du fait que le lien entre le radical et le suffixe est plus fort que le lien entre *femme* et NH.
- 71 Les fonctions de *femme* antéposé en tant que modifiant se résument à : 1) être le recteur de genre féminin (impliquant en même temps le sexe féminin de NH) et 2) assigner la propriété d'être « non-homme » au NH selon les cas. L'antéposition de *femme* est indispensable quand le NH est un nom masculin, malgré le conflit avec l'ordre des mots ordinaire de N1N2. Par contre, son antéposition n'est pas indispensable ; elle est donc à éviter à cause de ce conflit, quand le NH est un nom féminin. Cependant, de fait, il n'y a pas beaucoup de différences d'occurrences entre l'antéposition et la postposition de *femme* suivant le genre grammatical du NH. « *femme* + NH (f) (93%, 84 occ.) » vs « NH(f) + *femme* (7%, 6 occ.) », « *femme* NH (m) (96%, 469 occ.) » vs « NH (m) *femme* (4%, 19 occ.) ». Cela signifie que l'ordre des mots « *femme* NH » n'est pas choisi par les locuteurs en fonction du rendement fonctionnel de *femme* en tant que tête formelle ni du degré de conflit avec l'ordre des mots par défaut de N1N2. Il nous semble que ce fait est explicable

si nous considérons *femme* comme une sorte de préfixe dont la fonction consiste à indiquer le genre féminin et le sexe féminin du NH.

4.6 *Femme* comme « préfixoïde »

- 72 Les caractéristiques du *femme* antéposé nous conduisent à adopter la notion de « affixoïde » ou de semi-affixe proposée dans Booij (2009b, 2010, 2012) : « morphemes which look like parts of compounds, and do occur as lexemes, but have a specific and more restricted meaning when used as part of a compound » (Booij 2009b : 208). Plus précisément, dans notre cas, *femme* serait un semi-préfixe ou « préfixoïde ». Comme le N1 antéposé dans N1N2 fonctionne normalement comme tête sémantique en français, nous sommes obligée de proposer une autre solution : « *femme* + NH » n'est pas le mot composé N1N2 mais le mot préfixé « préfixoïde + N1 ».
- 73 Afin d'éviter la circularité de raisonnement, nous répondons aux deux questions suivantes : i) comment peut-on identifier *femme* comme préfixoïde et non comme élément lexical du nom composé ?, et ii) pourquoi cet affixoïde *femme* est-il antéposé au lieu d'être postposé ?
- 74 Tout d'abord, il nous faut confirmer le consensus dans la littérature que la frontière entre mots préfixés et mots composés n'est pas nettement tracée (Amiot 2005, Booij 2012 : 51-98, Huot 2005 : 115, Kastovsky, 2009 : 327-328, Van Goethem 2010 : 164). Le semi-préfixe ou le préfixoïde ainsi dénommé par Booij correspond à ce fait. Notre propos est donc de démontrer que *femme* dans les séquences étudiées a des caractéristiques de préfixe plutôt que celle d'élément antéposé des noms composés.
- 75 Huot (2005 : 119) propose les trois critères suivants pour l'identification des préfixes en français :
- des éléments pourvus d'une valeur très générale – directionnelle, associative, ou privative, négative – mais repérable dans l'interprétation globale du mot préfixé ;
 - des éléments généralement monosyllabiques, qui peuvent avoir une double forme (populaire et savante) ou connaître des variantes allomorphiques en rapport avec l'initiale du radical ;
 - des éléments, enfin, qui restent productifs, et sont susceptibles de jouer un rôle dans la création de mots nouveaux.
- 76 Elle considère que *in-*, *im-*, *il-*, *ir-* sont des préfixes de négation dans *incuriosité*, *immoralité* etc., tandis que *non-* est un élément lexical de négation dans des noms composés *non-fumeur*, *non-sens* etc., en admettant que la définition du préfixe est moins claire que celle de suffixe. D'après nous, *non-* ainsi que *femme* sont des préfixoïdes.
- 77 S'agissant de *femme*, on peut dire que cette unité possède ces caractéristiques. Premièrement, *femme* a une valeur générale, vu que la dichotomie homme-femme est l'une des valeurs fondamentales en français. Deuxièmement, *femme* est clairement monosyllabique, tandis qu'il n'a pas de variantes allomorphiques combinatoires proprement dites, mais il constitue un paradigme avec les suffixes féminins ordinaires, comme nous l'avons vu dans la Section 4.5. Troisièmement, *femme* est productif étant donné qu'il est juxtaposable à de nombreux NH, ce que nous avons démontré dans la section 4.1. *Femme* ne forme cependant pas une construction complètement nouvelle, puisque cette unité fonctionne toujours comme indicateur du sexe de NH à de rares exceptions près comme en .

- 78 Van Goethem (2010) a examiné la construction « *nouveau* + participe passé » en français en la considérant comme un cas de grammaticalisation. Nous appliquons à « *femme* + N », les quatre caractérisations du préfixoïde proposées dans cette étude : 1) le changement sémantique, 2) la décatégorisation, 3) la paradigmatization, et 4) la productivité.
- 79 D'abord, le changement sémantique évident ne se produit pas dans les cas de « *femme* + N », étant donné que cette séquence réfère toujours à un être humain féminin. Une seule exception est *femme robot*. Dans l'exemple que nous avons recueilli le plus récemment, on parle clairement du robot dont l'apparence est féminine :
- (34) La *femme robot* conjugue technique et beauté. (*Marie Claire*), (<http://www.marieclaire.fr/femme-robot-le-fantasme-devient-realite,20161,686831.asp>)
- 80 *Bébé-* est considéré comme préfixoïde dans Amiot et Van Goethem (2011). Le changement sémantique est beaucoup plus avancé dans ce cas. Par exemple, *bébé univers* désigne l'univers qui vient de naître dans .
- (35) Les éditions Odile Jacob publient son dernier livre, *Trous noirs et bébés univers* (...). (LM 1994)
- 81 Ensuite, le changement morphologique n'est attesté en aucune manière auprès de « *femme* + N ». *Femme* garde son propre genre grammatical et s'accorde en nombre avec son référent dans tous ses usages. Cette caractéristique est loin de celle des préfixes typiques tels que *in-*, *re-* ou des préfixes savants tels que *gynéco-*.
- 82 Enfin, en ce qui concerne les deux critères distributionnels du préfixoïde, « *femme* + NH » satisfait leurs conditions. La paradigmatization est clairement observée entre *femme* antéposé et les suffixes féminins ordinaires : *-e*, *-euse*, *-trice*. Quant à la productivité de « *femme*+ NH », nous l'avons déjà notée. En somme, *femme* est proche du préfixe selon ses caractères distributionnels, tandis qu'il est proche du N selon ses caractéristiques sémantiques et morphologiques.
- 83 Notre deuxième question consiste à nous demander la raison de l'antéposition de cet affixoïde. Il est évident que *femme* est obligé d'être antéposé, pour remplir sa fonction de tête formelle et pour marquer le genre grammatical féminin des séquences « *femme* + NH (m) ». S'il était postposé, la paradigmatization entre celui-ci et les suffixes féminins ordinaires ne se réaliserait pas. Dans le cas de « *femme* + NH(f) », il n'y a de raison ni sémantique ni morphologique pour laquelle *femme* devrait s'antéposer. Nous croyons que c'est par analogie avec « *femme* + NH(m) » que se produit « *femme* + NH(f) ».
- 84 L'identification de « *femme* (modifiant) + NH (tête sémantique) » comme « préfixoïde + NH » n'est pas juste la glose de cet ordre des mots. Nous avons vérifié que *femme* a des caractéristiques d'un affixoïde et plus précisément celles d'un préfixoïde.

Conclusion

- 85 Dans ce travail, nous avons étudié l'ordre des mots de « *femme* + NH » qui ne semble pas conforme à la règle générale de N1N2 en français, dans l'acception où *femme* est modifiant du NH postposé, dont les exemples sont *femme médecin*, *femme ministre*, etc. Pour ce faire, nous avons examiné environ 1600 exemples de « *femme/homme* +N » et de « N + *femme/homme* », tirés du grand corpus du journal *Le Monde*. Nous aboutissons ainsi aux conclusions suivantes.

- 86 Le mot *femme* est antéposé dans plus de 90% des cas et postposé moins de 10 % des cas. Ce mot est majoritairement employé (78%) à côté de NH en tant qu'indicateur de sexe. Cela n'est pas du tout le cas pour *homme*. *Femme*, antéposé dans la relation dite de qualification, fonctionne toujours comme tête sémantique et ne fonctionne jamais comme modifiant. La postposition de *femme* est possible seulement dans l'indication du sexe de NH. *Femme* est plus indépendant et moins intégré dans les séquences « NH + *femme* » que « *femme* + NH ».
- 87 Il y a souvent une grande ambiguïté sémantique dans l'interprétation de *femme* dans « *femme* + NH », étant donné que *femme* et NH sont liés au fond dans la relation équative. Ce mot peut fonctionner aussi bien comme tête sémantique que comme modifiant dépendant du contexte. Suivant l'examen des expressions de focalisation ou de quantification, il est tout de même évident qu'il y a de nombreux cas où *femme* est clairement modifiant. Ce phénomène n'est cependant pas abordable par l'analogie avec les autres usages de « *femme* + N ».
- 88 Dans tous les cas de « *femme* + NH », *femme*, en tant qu'élément antéposé joue le rôle de recteur du genre féminin comparable aux affixes féminins. Ce point est crucial dans notre propos. Son rendement est important non seulement pour la fonction référentielle mais aussi pour la fonction discursive. L'antéposition de *femme* est donc acceptée malgré le conflit avec l'ordre des mots par défaut. Cette caractéristique conduit à faire de *femme* un préfixoïde.
- 89 Nous considérons donc *femme* modifiant dans « *femme* + NH » comme préfixoïde, non seulement parce qu'il est antéposé à NH mais aussi parce qu'il est doté de caractéristiques de préfixe (Huot 2006), ou de préfixoïde (Van Goethem 2010). *Femme* satisfait les conditions d'être préfixoïde concernant sa phonétique, sa productivité, sa généralité de sens et sa paradigmaticité avec des suffixes féminins. Par contre, il garde plutôt son statut de N en conservant ses caractères morphologique et sémantique.
- 90 S'agissant du changement sémantique, bien que *femme* réfère à un être humain féminin dans presque tous les cas, il y a une exception *femme robot* qui ne désigne pas une femme mais réfère à l'apparence féminine de robot. C'est aussi le cas pour *femme fantôme*. Cet usage peut être contrasté aux suffixes féminins qui indiquent le sexe de l'animal et non le trait /féminin/ dans *chatte*, *tigresse*. On laissera ouverte cette intéressante question du changement sémantique et de la grammaticalisation.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIOT, D., VAN GOETHEM, K., 2011, « A constructional account of French -clé 'key' and Dutch sleutel-'key' as in mot-clé/ sleutelwoord 'key word' », *Morphology*, Springer Verlag, p. 1-21.
- AMIOT, D., 2005, « Between compounding and derivation: Elements of word-formation corresponding to prepositions », dans Wolfgang U. Dressler *et al.* (eds) *Morphology and Its Demarcations: Selected Papers from the 11th Morphology Meeting, Vienna, February 2004*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamin's, p. 183-213.

- ARCODIA, G. F., GRANDI, N., WÄLCHLI, B., 2010, Coordination in compounding, S. Sergio & I. Vogel (eds) *Cross-Disciplinary Issues in Compounding*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamin's, p. 177-197.
- ARNAUD, P. J. L., 2010, « Café mémoire, ingénieur béton. La néologie compositionnelle du français, morphologie, syntaxe ou calque ? » dans M.T. Cabré et al. (eds), *Actes del I Congrés Internacional de Neologia de les Llengües Romàniques*. Barcelona, Documenta Universitaria, p. 291-304.
- BEAUSEROY, D., KNITTEL, M. L., 2007, « Nombre et détermination : Le cas des noms abstraits de qualité », *Rivista Italiana di Linguistica et di Dialettologia*, 19 (2), p. 231-262.
- BECQUER, A., CERQUIGLINI, B. CHOLEWKA, N., 1999, *Femme, j'écris ton nom : guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Paris, La Documentation française, Centre national de la recherche scientifique/Institut national de la langue française.
- BOOIJ, G., 2009a, « La morphologie constructionnelle, un aperçu », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Nouvelle Série, Tome XVII*, Paris, Peeters. p. 13-32.
- BOOIJ, G., 2009b, « Compounding and construction Morphology », dans R. Lieber & P. Štekauer. (éds) *The Oxford Handbook of Compounding*, Oxford, Oxford University Press, p. 201-216,
- BOOIJ, G., 2010, « Compound Construction: Schemas or Analogy? A Construction Morphology Perspective », dans S. Scalise & I. Vogel (eds) *Compounding*, Amsterdam / Philadelphia, Benjamin's, p. 93-108.
- BOOIJ, G., 2012, *The Grammar of Words, An Introduction to Linguistic Morphology*, Oxford, Oxford University Press.
- DISTER, A., 2004, « La féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre en Belgique francophone : État des lieux dans un corpus de presse », dans G. Prunelle et al. (éds) *Le poids des mots. Actes des 7ème journées internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles*, Presses Universitaires de Louvain, p. 313-324.
- ESKÉNAZI, A., 1998, « Madame la ministre ? Mais non ! », *Linx* 39, p. 185-253.
- FRADIN, B., 2009, « IE, Romance : French », dans R. Lieber & P. Štekauer. (éds) *The Oxford Handbook of Compounding*, Oxford: Oxford University Press, p. 417-35.
- FUJIMURA, I., 2005, « Politique de la langue : La féminisation des noms de métiers et de titres dans la presse française (1988-2001) », *Mots* 78, Lyon : ENS Editions, p. 37-52.
- FUJIMURA, I., à par., « L'énigme de l'ordre des mots de femme médecin : étude contrastive franco-japonaise sur la construction de « femme + N » » (en japonais). In Saburo Aoki (ed.) *Studies at the forefront of French linguistics* 5. Tokyo : Hituzi Shobo.
- GREVISSE, M., GOOSSE, A., 2008, *Le bon usage*, 14^e éd., Bruxelles : De Boeck / Duculot.
- HALLIDAY, M. K. A., HASAN, R., 1976, *Cohesion in English*, London : Longman.
- HUOT, H., 2005, *Morphologie. Forme et sens des mots français*, 2^{ème} édition, Paris, Armand Colin.
- KASTOVSKY, D., 2009, « Diachronic perspectives », dans R. Lieber & P. Štekauer. (eds) *The Oxford Handbook of Compounding*, Oxford, Oxford University Press, p. 323-340.
- LOOCK, R., 2013, « The emergence of Noun + Noun constructions with a regressive order in contemporary French? », *Journal of French Language Studies*, 23/2, p. 259-279.
- MATHIEU-COLAS, M., 1995, « Syntaxe du trait d'union: Structures complexes », *Linguisticae Investigationes*, 19(1), p. 53-171.

- NISHIYAMA, Y., 2016, « Complement-taking nouns », dans T. Kageyama & H. Kishimoto (eds) *Handbook of Japanese Lexicon and Word Formation*, Mouton De Gruyter, p. 631-664.
- NOAILLY, M., 1990, *Le substantif épithète*, Paris, Presses Universitaire de France.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE, *L'emploi de « homme » et de « femme »*, <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&id=3956>
- PICONE, M. D., 1996, *Anglicisms, Neologisms and Dynamic French*, Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing.
- SCALISE, S., BISETTO, A. 2009, « Classification of Compounds ». Dans R. Lieber & P. Štekauer. (eds) *The Oxford Handbook of Compounding*, Oxford, Oxford University Press, p. 34-53.
- SCHAFROTH, E., 2003, « Gender in French, Structural properties, incongruences and asymmetries », dans M. Hellinger. H. Bußmann (eds) *Gender across Languages the linguistic representation of women and men* vol. 3, Amsterdam / Philadelphia, Benjamin's, p. 87-117.
- VAN GOETHEM, K., 2010, « The French construction *nouveau* + past participle revisited: Arguments in favour of a prefixoid analysis of *nouveau* », *Folia Linguistica* 44/1, Mouton de Gruyter, p. 163-178.
- VAN PETEGHEM, M., 2012, « *Seul* adnominal entre la focalisation et la quantification », dans C. Schnedecker & C. Armbrecht (éds). *La Quantification et ses domaines*, Paris, Honoré Champion, p. 231-240.
- VOLK, M., GRAËN, J., CALLEGARO, E., 2014, « Innovations in Parallel Corpus Search Tools », *LREC 2014, Ninth International Conference on Language Resources and Evaluation*, p. 3172-3178.
- YAGUELLO, M. 1978, *Les mots et les femmes*, Payot.
- YAGUELLO, M., 1989, *Le Sexe des mots*. Paris, Seuil, Pierre Belfond.

NOTES

1. Les exemples (1), (2) et (3) sont recueillis dans des corpus parallèles. Voir Volk *et al.* (2016) et Linguee, <http://www.linguee.fr/>
2. L'usage de « femme + NH » ne semble pas une nouveauté provenant de l'anglicisme récent. Dans Frantext, les plus anciennes occurrences de *femme auteur* et *femme autrice* remontent au 18^{ème} siècle : Rétif de la Bretonne, N., *La Paysanne pervertie, ou les Dangers de la ville*, 1784.
3. Pourtant, dans notre corpus, nous avons trouvé un exemple de « NH + féminin » : Kiriko Nananan, (...) *auteur féminin* de mangas (LM 2006). L'occurrence de *Ses collègues masculins* et de *ses collègues féminines* est en effet fréquente sur l'Internet.
4. Presque tous les exemples dans cet article sont recueillis dans *Le Monde*. La source de l'exemple est indiquée par LM et suivie de l'année de parution
5. Office québécois de la langue française, *L'emploi de « homme » et de « femme »*.
6. ELRA-W0015, *Corpus de textes du journal Le Monde*..
7. N1N2 obtenu sont les suivants par l'ordre régressif de l'occurrence. NOM_site NOM_Internet:2313, NOM_centre NOM_ville : 1675, NOM_start NOM_up :1578, NOM_assurance NOM_maladie : 1547, NOM_dimanche NOM_soir :1447, NOM_pays NOM_membre: 1446, NOM_vice NOM_président :1260
8. Les exemples sont : *Femme information*, *la femme quota*, *Mode Homme*, *styliste hommes*, *la descente hommes* etc.
9. La composition de deux noms indépendants ayant deux référents comme *physique-chimie*, *Alsace-Lorraine* est soumise à des contraintes sévères (Noailly 1990 : 79).

10. La fréquence est calculée sous forme de lemma.
 11. Excepté le cas de *femme femme*.
 12. Il y a une forte différence entre *femme* et *homme* à tous égards
 13. Deux exemples de *médecin femme* sont attestés dans notre corpus, dont l'un est dans (16), contrairement à la description du *Trésor de la langue française* et Picone (1996).
 14. Les noms dans la Table 4 représentent les formes singulier et pluriel
 15. C'est la seule occurrence d'*auteure* accompagnée de *femme* dans notre corpus. Toutes les autres sont *auteur*.
 16. Les occurrences de *victime* et de *tête* sont éliminées de cette table, du fait que ces données ne concernent pas la discussion, ces noms féminins ne correspondant pas au sexe des référents.
 17. L'identification des NH épïcènes a été faite suivant Le *Petit Robert* (2013). Mais, comme la féminisation des NH est en cours en français, le genre des NH dans les exemples n'est pas identique avec la description dans le dictionnaire, surtout dans *Le Monde* avant 1999. Bien que le mot *cinéaste* soit catégorisé comme épïcène dans le dictionnaire, ce n'était peut-être pas le cas en 1988. Voir Fujimura (2005).
 18. Le gros écart entre les usages de *femme* et d'*homme* provient de la langue et de la société.
-

RÉSUMÉS

Ce travail vise à expliquer l'ordre des mots « *femme* + Noms d'humains » (selon l'exemple de *femme médecin*) avec l'interprétation de *femme* comme modifiant qui indique le sexe du référent de NH, ce qui n'est pas conforme à la règle standard (déterminé + déterminant) de la séquence N + N en français. À la suite de l'observation qualitative et quantitative de données constituées d'environ 1600 exemples de « *femme / homme* + N » et de « N + *femme / homme* », tirés du corpus du journal *Le Monde*, nous démontrons que cet usage du N *femme* est en grande majorité présent dans nos corpus et qu'il n'est pas explicable par l'analogie des autres usages qualificatifs et coordinatifs de « *femme* + N ». Nous proposons donc l'analyse de *femme* comme semi-préfixe ou préfixoïde dans « *femme* + NH ». Dans tous ces cas, *femme*, en tant qu'élément antéposé, joue le rôle de tête morphologique qui régit le genre féminin comparable aux affixes féminins. *Femme* satisfait ainsi les conditions des affixoïdes aux plans de la phonétique, la productivité, la généralité de sens et la paradigmaticité avec des suffixes féminins. En revanche, la forme garde son statut de N en conservant ses caractéristiques morphologique et sémantique.

This work aims to explain the word order "*femme* + Human Nouns" (according to the example *femme médecin*) regarding the interpretation of *femme* as a modifier that indicates the sex of the referent of HN. This word order is not fixed according to the standard rule (modified + modifier) of the N + N sequence in French. After conducting qualitative and quantitative analyses of around 1600 examples of "*femme / homme* + N" and "N + *femme / homme*" taken from the corpus of the journal, *Le Monde*, we illustrated that this use of N *femme* forms a large majority in our corpus and that it is not explicable by the analogy of the other qualifying and coordinating uses of "*femme* + N". We therefore propose to interpret the noun *femme* as the semi-prefix or prefixoid in "*femme* + NH". In all these cases, *femme*, as a preposed element, plays the role of morphological head that governs the feminine gender in a similar way as feminine affixes. *Femme* satisfies the conditions of being affixoid through its phonetics, productivity, generality of meaning, as well as the

paradigmaticity with feminine suffixes. On the other hand, it keeps its status of N by retaining its morphological and semantic characters.

INDEX

Mots-clés : nom d'humain « femme », ordre des mots

AUTEUR

ITSUKO FUJIMURA

Ecole doctorale des Sciences Humaines, Université de Nagoya (Japon)